

INITIATIVE PAYS DE DINAN

Association Loi de 1901

ECODIA

33, Avenue René Cassin - CS 40000 -

22108 DINAN Cedex

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale des adhérents l'association INITIATIVE PAYS DE DINAN,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association INITIATIVE PAYS DE DINAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment sur la valeur d'inventaire des prêts d'honneur accordés, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DINAN
Le 18/05/2026

capeos
audit

Représentée par **Patrick CHEMINADE**



Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	2 606	2 606				
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières ⁽¹⁾						
	Participations et Créances rattachées	15		15	15		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	276 592	5 614	270 978	324 181	53 203-	16. 41-
	Autres						
	Total I	279 213	8 220	270 993	324 196	53 203-	16. 41-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances ⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	19 737		19 737	12 631	7 106	56. 26
	Valeurs mobilières de placement	320 000		320 000	260 000	60 000	23. 08
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	271 489		271 489	266 012	5 477	2. 06
	Charges constatées d'avance ⁽²⁾						
	Total II	611 226		611 226	538 643	72 583	13. 48
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		890 439	8 220	882 219	862 839	19 379	2. 25

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

CAPEOS AUDIT
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 15 000 €
Immeuble Le Papyrus
29 Rue de Lorient - 35000 RENNES
Tél. 02.99.54.74.44
SIREN 493 012 488 - NAF 6920Z

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	471 217		517 869		46 652-	9.01-
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	154 870		154 870			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité						
	Autres	54 861				54 861	
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	4 289-		7 459		11 748-	157.51-
	Situation nette (sous total)	676 658		680 198		3 539-	0.52-
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	676 658		680 198		3 539-	0.52-
	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
PROVISIONS	Fonds dédiés						
	Total II						
	Provisions pour risques						
DETTES (1)	Provisions pour charges						
	Total III						
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
DETTES (1)	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	53 139		44 342		8 797	19.84
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	152 422		138 300		14 122	10.21
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV	205 560		182 642		22 919	12.55
Ecarts de conversion passif (V)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		882 219		862 839		19 379	2.25

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	10 790		11 283		493-	4.37-
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	49 595		49 416		179	0.36
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I	60 385		60 699		314-	0.52-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	72 064		60 709		11 355	18.70
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			48		48-	100.00-
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II	72 064		60 757		11 307	18.61
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	11 679-		58-		11 621-	NS

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	9 390	10 631	1 241-	11. 67-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	750	6 255	5 506-	88. 01-
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	10 140	16 887	6 747-	39. 95-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 482	4 716	3 234-	68. 58-
Intérêts et charges assimilées	1 268	4 654	3 386-	72. 75-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	2 750	9 370	6 620-	70. 65-
2. Résultat financier (III-IV)	7 390	7 517	127-	1. 69-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	4 289-	7 459	11 748-	157. 51-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	70 525	77 586	7 061-	9. 10-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	74 814	70 127	4 687	6. 68
5. EXCEDENT OU DEFICIT	4 289-	7 459	11 748-	157. 51-

INITIATIVE PAYS DE DINAN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025

Description de l'objet social

Notre association Initiative Pays de Dinan est l'une des 206 associations associatives réparties sur tout le territoire métropolitain et outremarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs. Notre réseau de service d'intérêt économique général se fixe comme mission de contribuer à la réduction de la fracture sociale et territoriale en se mettant à l'écoute et au service des entrepreneurs, des territoires et du développement de l'économie, de l'innovation, de l'emploi et de la cohésion sociale.

Au cœur de la raison d'être de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs / repreneurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs- notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Une Charte d'éthique, un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de la coordination nationale
- Le projet stratégique du réseau pour la période 2022-2025

Concrètement, sur l'exercice 2025, notre association a étudié 52 dossiers (dont 2 agricole), présenté au Comité d'agrément. 44 projets ont été validés correspondant à 80 prêts personnels accordés.

Informations sur les règles et méthodes comptables

- Application des conventions générales
- Justification des dérogations aux règles et méthodes comptables
- Justification des méthodes retenues en cas de pluralités optionnelles

CAPEOS AUDIT
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 15 000 €
Immeuble Le Papyrus
29 Rue de Lorient - 35000 RENNES
Tél. 02.99.54.74.44
SIREN 493 012 488 - NAF 6920Z

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC)
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France suite à l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes sous les réserves 2020 mentionnées ci-après,
- Indépendance des exercices
- Continuité d'exploitation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'émission de l'appel de fonds et non sur la base des encaissements.
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements.

Informations relatives au bilan

- Etat de l'actif immobilisé

L'état des prêts décaissés à l'actif du bilan se présente ainsi :

Le montant brut des prêts décaissés au 31 12 2025 s'élève à un montant de 89 557 euros, contre 138 722 euros au 31 12 2024.

Sur l'exercice 2025, 21 prêts ont été décaissés pour un montant de 89 557 € dont :

- 12 prêts pour un montant de 52 317 euros accordés en 2025,
- 9 prêts pour un montant de 37 240 euros accordés en 2024.

- *Etat des provisions*

L'état des provisions pour dépréciation des prêts à l'actif du bilan se présente ainsi :

- Provision existante en 01/01/2025 : 4 882.37 euros
- Reprise de provisions 2025 : 749.75 euros
- Dotation aux provisions 2025 : 1 481.81 euros

La provision pour dépréciation des prêts s'élève à 5 614.43 euros au 31 décembre 2025.

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon la règle suivante :

- Plus de 3 impayés consécutifs non régularisés : 50 %
- Plus de 6 impayés consécutifs non régularisés : 75 %
- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100%
- En cas de cessation d'activité : 100%

- *Etat des créances et dettes*

Au 31 12 2025, le montant des apports en fonds de prêt accordés mais non encore encaissés à l'actif du bilan s'élève à : NEANT.

- *Répartition de la trésorerie*

Au 31 12 2025, la trésorerie se décompose ainsi selon la méthode préférentielle préconisée par la Norme Initiative France :

Trésorerie	31 12 2025
	montant
Trésorerie fond prêts	505 531.53
Trésorerie fonctionnement	85 957.55
total	591 489.08

- *Montant des engagements financiers*

Au 31 12 2025, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan. Il s'élève au 31 12 2025 à un montant de : 19 800 euros pour 5 dossiers.

- *Informations sur les fonds propres*

Les ressources de fonds de prêts octroyés dans le cadre des prêts d'honneur accordés par l'association sont enregistrées dans des comptes d'apports avec ou sans droit de reprise ou d'emprunts selon les obligations conventionnelles.

CAPEOS AUDIT
Commissariat aux comptes
 SARL au capital de 15 000 €
 Immeuble Le Papyrus
 29 Rue de Lorient - 35000 RENNES
 Tél. 02.99.54.74.44
 SIREN 493 012 488 - NAF 6920Z

Les pertes et dépréciations constatées lors de l'exercice précédent sur les prêts d'honneur ont fait l'objet d'une décision de l'Assemblée Générale annuelle doivent être imputées pour un montant équivalent des dépréciations et pertes de l'actif immobilisé au niveau des apports et emprunts qui le sont financés, dans des comptes spécifiques, apparaissant en négatif des postes du bilan passif.

Les pertes et dépréciations sont réparties au pourcentage du poids des apports avec ou sans droit de reprise ou emprunts sur le total des ressources de fonds de prêts disponibles par type de prêts.

La variation des fonds propres sur l'activité prêt peut se résumer ainsi :

- Fonds de prêts sans droit de reprise au 31 12 2025 : 483 560 €
- Fonds de prêts avec droit de reprise au 31 12 2025 : 154 870 € sans variation par rapport à l'exercice précédent

La variation des fonds propres, affectable au fonctionnement de l'association, se présente ainsi :

Fonds propres Fonctionnement	31 12 2025
	Montant
Résultat de fonctionnement 2025	- 2 289
Dotation au fonds par les Ets bancaires	
Report à nouveau	+ 54 861
Total	+ 52 572

Information sur les fonds dédiés

- L'association bénéficie d'un fonds spécifique, abondé exclusivement par Dinan Agglomération. Ce fonds spécifique, appelé « **prêt transition** » a vocation à aider les entreprises qui se trouveraient en difficulté suite à la crise de la Covid 19.

Ce fonds a varié de la façon suivante :

	2025	2024
A nouveau	3 866.22	63 266.67
Fonds reçus	0	0
Prêts débloqués	0	0
Remboursements reçus	2 750	+ 1 033.33
Reversement à Dinan Agglo.	- 3 870	
Frais de recouvrement	0	420.54
Frais bancaires	- 25	13.24
En cours net	2 722	3 866.22

CAPEOS AUDIT
Commissariat aux comptes
SARL au capital de 15 000 €
Immeuble Le Papyrus
29 Rue de Lorient - 35000 RENNES
Tél. 02.99.54.74.44
SIREN 493 012 488 - NAF 6920Z

La convention signée entre Initiative Pays de Dinan et Dinan Agglomération portait sur un engagement de 200 000 euros. Cette somme était apportée selon les besoins. A fin 2023, seuls 100 000 euros ont été

encaissés par l'association pour faire face aux demandes. Le droit de tirage sur cette enveloppe s'est achevé au 31 décembre 2023.

- L'association bénéficie d'un fonds spécifique, abondé exclusivement par Dinan Agglomération et la Crédit Agricole des Côtes d'Armor. Ce fonds spécifique, appelé « **prêt agricole** » a vocation à aider les microprojets dans le domaine agricoles.

Ce fonds a varié de la façon suivante :

	2025	2024
A nouveau	67 364.95	15 995.65
Fonds reçus Dinan Agglo.	+15 000	50 000
Fonds reçus Crédit Agricole	- 500	+ 500
Prêts débloqués	5 000	- 3 000
Remboursements reçus	+9 074,74	3 958.16
Frais bancaires	-133,19	- 88.26
En cours net (512100)	85 806,50	67 364.95

- Etat des dettes financières

Les dettes financières comprennent des dettes spécifiquement affectées aux prêts accordés pour un montant de 144 633.88 euros au 31 12 2025, correspondant aux soldes sur avances financières opérées par Dinan Agglomération dans le cadre des fonds « prêts transition Covid » (32 133.88 euros) et « prêts agricoles » (112 500 euros).

Informations relatives aux comptes de résultat

- Montant des concours publics et subventions reçues

Concours publics subventions	2025			2024	
	Concours publics	Subventions exploit.	Subventions investis.	Concours publics	Subventions exploit.
Union européenne					
Etat					
Conseil Régional					
Intercommunalités		34 000			33 000
Autres					
total		34 000			33 000

- Abandon de frais par les bénévoles

Les frais engagés par les bénévoles dans le cadre de leur activité de bénévolat sont enregistrés dans les comptes de charges correspondant à leur nature sur la base des dépenses réelles et justifiées et récapitulées dans une note de frais. La renonciation au remboursement de frais par le bénévole est matérialisée sur la note de frais produite par le bénévole et est comptabilisée en dons manuels (compte 75412 abandon de frais par les bénévoles).

Aucun abandon de frais n'a été constaté durant l'exercice.

- Décomposition du compte de résultat par activité

		2025	
		total	fonctionnement
Produits exploitation		+60 385	60 699
Charges exploitation		-72 064	59 378
Résultat exploitation		-11 679	+ 1 321
Produits financiers		+9 390	885
Charges financières		0	0
Résultat financier		+9 390	+ 885
Résultat courant		-2 289	0
Produits exceptionnels		0	0
Charges exceptionnelles		0	0
Résultat exceptionnel		0	0
Résultat net		-2 289	+ 2 206

- Contributions en nature

CNV	2025
<i>contributions</i>	
Dons en nature	
Prestation en nature	
Bénévolat	22 650
total	22 650
<i>charges</i>	
Secours en nature	
Màd gratuite de biens	
Commodat (prêt)	
Prestations en nature	
Personnel bénévole	22 650
total	22 650

Les informations concernant les mises à disposition de biens ou de personnel sont évaluées et transmises par les donateurs à partir des coûts enregistrés dans leur propre comptabilité.

Le bénévolat est quantifié grâce :

- aux relevés d'heures fournis par les différents bénévoles comme les parrains
- aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions comme les réunions des comités d'agrément, des diverses commissions techniques ou comités ad hoc

Le bénévolat est évalué sur la base de 50 € de l'heure, comme en 2024.

Autres informations

- Effectif moyen

L'effectif moyen est exprimé en ETP (équivalent temps plein) et comprend les mises à disposition des personnes et les bénévoles concourant à l'activité.

Effectif	2025
Cadres	
Non cadres	
<i>Sous total</i>	
Personnel m-à-d facturées	0.75
Personnel m-à-d CVN	
Sous total	0.75
bénévolat	0.28
Total général	1.03

- Information sur les rémunérations des dirigeants

Au cours de l'exercice, les membres des organes d'administration et de direction n'ont perçu aucune rémunération.

Honoraires du commissaire aux comptes

Honoraire CAC	31 12 2025
Certification des comptes	274
Autres missions	0
total	274